



Commune de
1609 Saint-Martin FR

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de Saint-Martin FR
sont convoqués en assemblée communale ordinaire le

mardi 3 mai 2022 à 20h15
à la salle polyvalente à Saint-Martin

Tractanda

- 1. Procès-verbal de l'assemblée du 14 décembre 2021**
- 2. Comptes 2021**
 - 2.1 Comptes de fonctionnement / résultat
 - 2.2 Comptes des investissements
 - 2.3 Rapport de la commission financière et de l'organe de révision
 - 2.4 Approbation
- 3. Nouvelle demande de crédit additionnel : installation de nouveaux compteurs d'eau relevés à distance**
 - 3.1 Rapport de la commission financière
 - 3.2 Approbation
- 4. Nomination de la nouvelle fiduciaire pour la période 2022 à 2024**
 - 4.1 Rapport de la commission financière
 - 4.2 Approbation
- 5. Approbation de la modification des statuts de l'Association des Ambulances du Sud Fribourgeois – Association Secours Sud fribourgeois**
- 6. Divers**
 - 6.1 Informations sur la pose de 8 moloks**

Le procès-verbal et les différents documents soumis à l'Assemblée communale ne seront pas lus en séance. Ils peuvent être consultés au secrétariat communal durant les heures d'ouverture, dix jours avant l'assemblée, ainsi que sur le site internet de la commune www.saint-martin-fr.ch

Le Conseil communal

Saint-Martin, avril 2022